



DONNÉES EUROSTAT 2019 – SEPTEMBRE 2021

Rédaction et conception
Centre Inffo

La formation professionnelle en HONGRIE

La république Hongroise est un Etat d'Europe centrale. Sa population est composée en grande majorité d'Hongrois et de minorités ethniques allemande, slovène, roumaine, serbe et croate. La langue officielle est le hongrois. Dans l'enseignement primaire et secondaire, les populations issues des minorités ont la possibilité de choisir leur langue comme première langue ou deuxième langue d'enseignement.

En Hongrie, le cursus général attire plus que le cursus professionnel. Après le premier cycle de l'enseignement secondaire, seuls 38 % des élèves choisissent l'enseignement professionnel (parmi eux 44 % d'apprentis) contre 62 % pour l'enseignement général. A la fin de l'enseignement secondaire, le système éducatif permet à nouveau de rejoindre des filières professionnelles (passerelles).

Cette publication bénéficie d'un financement de la Commission européenne dans le cadre du réseau Euroguidance.



Commission européenne





VUE D'ENSEMBLE



Le système de **formation professionnelle initiale** en Hongrie a une particularité qui est d'offrir un cursus professionnel menant à des qualifications partielles après le primaire. Accèdent à ces cursus, les élèves identifiés ayant des besoins spécifiques en matière d'éducation.

Principalement au sein d'un Lycée professionnel (*Szakképző iskola*) ou Ecole professionnelle (*Szakiskola*), les parcours proposés au sein de l'enseignement initial sont :

- Le *Szakképző Iskola*, cursus de 3 ans qui débouche sur l'obtention d'une qualification (EQF 4). A sa suite, les diplômés peuvent décider de poursuivre leurs études au sein d'un cursus *Technikum*.
- Le *Technikum* est un cursus technologique de 5 ans alliant des matières générales et spécifiques à un secteur économique. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme de technicien (EQF 5) ou sur un diplôme de fin d'études (EQF 4).

Au niveau du post-secondaire, les titulaires du certificat de fin d'études secondaires peuvent s'inscrire à des cursus de niveau (CITE 454) et (CITE 554). Ces cursus permettent aux apprenants d'acquérir en deux ans une qualification EQF de niveau 5 et des crédits transférables vers des *Bachelors* (BA/BSc) dans le même domaine.



L'apprentissage en Hongrie est accessible à partir de 14 ans, après avoir terminé le premier cycle de l'enseignement du secondaire. L'apprenti signe un contrat qui lui permet d'acquérir le statut d'employé en plus de celui d'élève qu'il garde. Il perçoit une gratification de son entreprise d'accueil qui oscille entre 10 et 19 % du salaire minimum pendant le premier trimestre de la première année d'apprentissage. Son coût est supporté par l'employeur qui peut toutefois bénéficier de déduction la contribution obligatoire à la formation professionnelle (*szakképzési hozzájárulás, SZH*) et se faire rembourser des dépenses par le Fonds National pour l'emploi. Le rythme de l'alternance dépend de l'accord entre l'entreprise d'accueil et l'établissement de formation. L'apprentissage débouche sur des qualifications de niveau EQF 3 et 4.



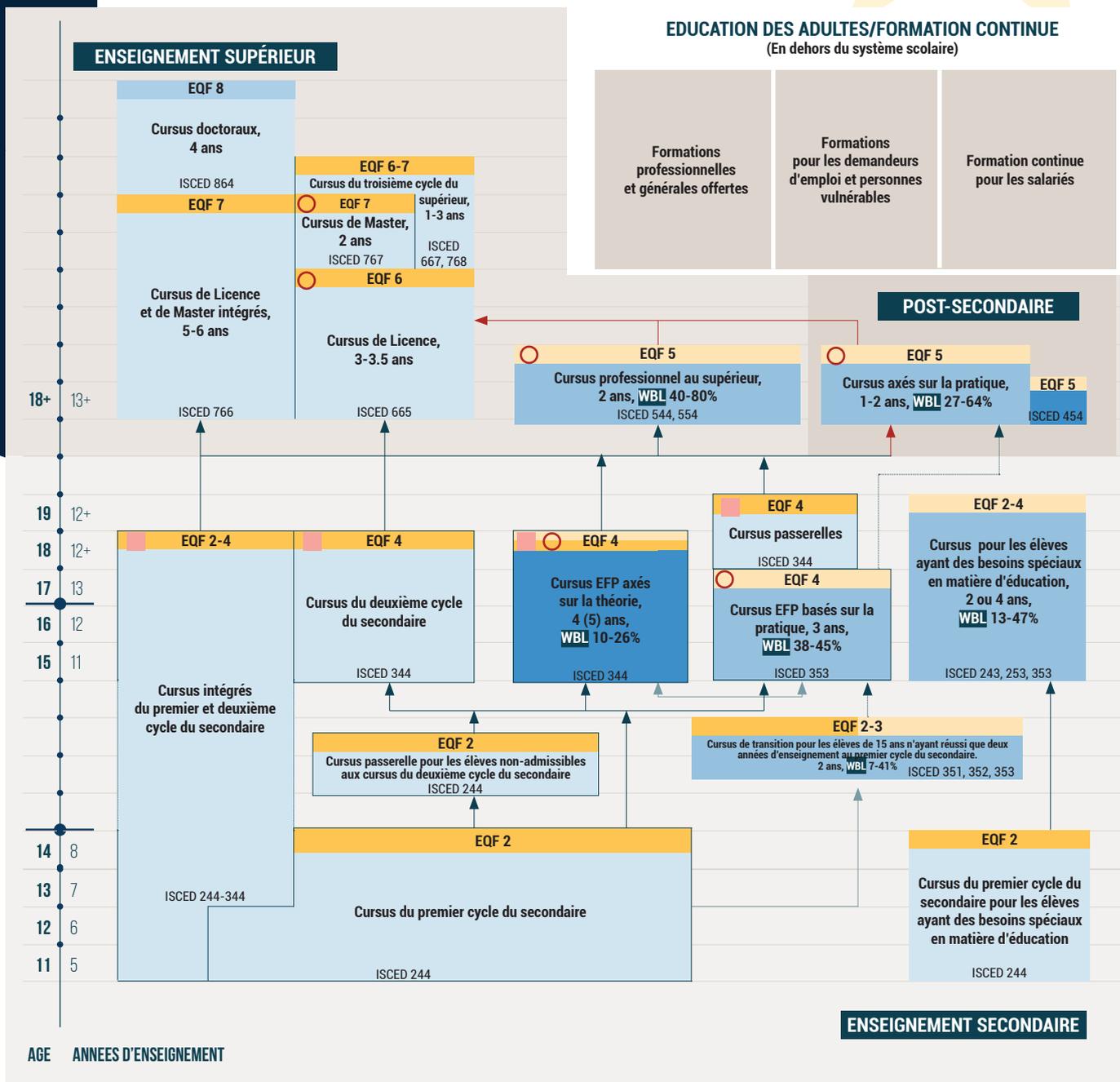
L'éducation des adultes en Hongrie existe mais est peu répandue (4 points en dessous de la moyenne de l'Union européenne). Les pratiques en place sont essentiellement :

- L'aide à la formation offerte par le service national de l'emploi à destination des demandeurs d'emploi.
- La formation continue offerte par les employeurs

Le code du travail prévoit un droit à des congés de formation pour les salariés. L'Etat incite les entreprises à former les salariés en permettant qu'une partie de la contribution à la formation professionnelle (33 à 60 %) soit utilisée pour en couvrir les frais. Tandis que la formation (*felnőttoktatás*) à l'initiative individuelle est financée par les individus eux-mêmes. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de formations, programmes de création d'entreprises mais aussi d'accompagnement pour la recherche d'emploi, d'offres d'emploi locales, etc.

Enseignement et formation professionnels

en **HONGRIE**



- Coursus d'enseignement général
- Coursus de l'EFP
- Coursus combinant l'EFP et l'enseignement général
- Accessible aux adultes (temps plein ou partiel, à distance)
- Qualifications professionnelles reconnues
- Qualifications permettant la poursuite d'études N+1
- Coursus donnant accès à l'enseignement supérieur
- Progression possible

- Admission directe pour les détenteurs du certificat de maître artisan et justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle
- Fin de l'éducation obligatoire
- Durée de la formation liée aux acquis de l'apprenant
- * Durée: 4 ans (adaptable en fonction des besoins de l'apprenant)
- Apprentissage et autre modes de formations dual, possible
- WBL Formation sur le lieu du travail ou en établissement (pratique)

SOURCE : CEDEFOP/REFERNET - SPOTLIGHT 2021



Les acteurs du système de la formation professionnelle en Hongrie sont :

- L'Etat à travers le ministère de l'innovation et de la technologie qui est responsable de la formation professionnelle et de la formation des adultes.
- Le Bureau national pour la formation professionnelle et la formation des adultes (sigle hongrois : NSZFH) et le Centre de soutien à la formation innovante (sigle hongrois : IKK Ltd) qui assurent la gouvernance opérationnelle du secteur à travers des missions sur la qualité de la formation dispensée, la reconnaissance des certificats étrangers, l'octroi des bourses de la formation professionnelle, etc.
- Les gouvernements des comtés qui interviennent à leur échelle, sur l'accessibilité à l'éducation et la formation professionnelle.
- Les acteurs sociaux (syndicats, chambres de commerce, organisations d'employeurs) qui sont actifs dans le champ de la conception de la politique en matière de formation professionnelle et qui ont pour objectif principal, son adaptation aux besoins du marché de l'emploi.



Le financement de la formation professionnelle

initiale relève du budget de l'Etat. En outre, une taxe de formation payée par les entreprises finance l'enseignement pratique en entreprise. Une partie de cette taxe finance également le fonds national pour l'emploi qui a vocation à couvrir les coûts de formation des salariés. Aussi, d'autres formes de financements existent telles que des bourses de formation des stagiaires ou des exonérations de charge.



Vocational education and training in Europe - Hungary : <https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/vet-in-europe/systems/hungary>

Cedefop european database on apprenticeship schemes - Hungary : <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/data-visualisations/apprenticeship-schemes/country-fiches/hungary>

National Education systems - Hungary overview : https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/hungary_en



Le marché de la formation professionnelle en Hongrie se compose de prestataires publics et privés.



La validation des acquis ne repose pas sur des principes et méthodes uniformes pour tout le pays. Cependant, la loi sur l'EFP prévoit la possibilité de reconnaître les acquis des individus et permet aux adultes de participer à des examens en tant que candidats libres. Elle se fait au cas par cas, par le prestataire de formation sollicité, sur demande de l'intéressé.



Le cadre national de certification comprend huit niveaux dont les descripteurs sont les savoirs, les compétences, les attitudes, l'autonomie et la responsabilité.



Le système d'assurance qualité est basé sur une évaluation dite « interne » qui est faite par les acteurs (enseignants, parents d'élèves et élèves) sur le système, et une évaluation dite « nationale » valable 5 ans et qui porte sur les enseignants, la pertinence des programmes et l'atteinte des objectifs en matière de formation.



SPÉCIFICITÉS

- Le système de formation professionnelle initiale hongrois permet de suivre un cursus professionnel dès la fin du primaire, menant à des qualifications partielles.
- Cadre national de certification : intègre des qualifications professionnelles (partielles, complètes ou complémentaires) reconnues par l'État, et qui peuvent être acquises soit dans le cadre de la formation professionnelle initiale supérieure et post-secondaire, soit en dehors du système éducatif formel.
- Education des adultes : Les adultes peuvent être formés gratuitement au sein de cursus formels pour acquérir des qualifications.